

FÉDÉRATION SPORTIVE SOCIALISTE

Fête Internationale de Gymnastique

à CHÊNÉE lez-Liège (Belgique)

13, 14 et 15 Août 1927

COOPÉRATEURS ET SYNDIQUÉS

Achetez vos

CONFECTIONS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Au Rayon du 3^{me} étage

(Prendre l'ascenseur à l'entrée de la place Foch)

DES

GRANDS MAGASINS

DE

l'Union Coopérative

Notre Société n'a rien de commun avec certaine firme annonçant la ristourne habituelle sur les achats.

A80-10653

LA MAISON

CHRISTIAENS

87, rue St-Léonard, 89

LIÉGE

Se recommande spécialement
-- pour la Fabrication de --
CASQUETTES
en tous genres, pour Sociétés
de gymnastique, cyclistes, etc.



Prix défiant la concurrence

FÉDÉRATION SPORTIVE SOCIALISTE



Les 13, 14 et 15 Août 1927

FÊTE INTERNATIONALE
- DE GYMNASTIQUE -

A

CHÊNÉE lez-Liège (Belgique)



PROGRAMME DES FÊTES

480-10223

Socialistes, mangez au « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, Liège. Vous n'y serez pas exploité !

FÉDÉRATION SPORTIVE SOCIALISTE

**FÊTE INTERNATIONALE
DE GYMNASTIQUE**

13, 14 et 15 AOUT 1927

CHÉNÉE-lez-Liège (Belgique)

□

Camarades Gymnastes,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la

Fête Nationale & Internationale

que nous organiserons les 13, 14, 15 Août 1927

La population vous réserve un accueil chaleureux.

Les dames, fillettes et pupilles seront hébergés gratuitement chez l'habitant, les adultes seront logés dans les locaux scolaires.

Vu le but poursuivi par notre parti, nous espérons que vous voudrez nous renvoyer le bulletin d'adhésion et le questionnaire ci-joint dûment rempli pour le 15 juin au plus tard.

Veillez agréer, Camarades, nos bien fraternelles salutations.

POUR LE COMITÉ :

Le Président d'Honneur, Le Vice-Président d'Honneur,
J. CHEVREMONY, Député permanent H. PISSARD, Bourgmestre

LE COMITÉ ORGANISATEUR :

Les Secrétaires, Le Président, Le Trésorier,
Cl. MENGAL F. VERHAEGEN Ch. COCHART I. NOIRPALISE

LES DIRECTEURS :

Section Fillettes, Section Pupilles et Adultes,
E. LACROSSE L. TITEUX.

LE COMITÉ PROVINCIAL :

Le Secrétaire, Le Secrétaire Permanent, Le Président,
L. ORBAN Cl. LAMBION F. DERLON

LE COMITÉ TECHNIQUE :

Le Directeur Technique, Le Secrétaire,
Jules DEVLIEGER J. MEUNIER

Les Membres: F. MAGIS, A. LÉONARD, L. TITEUX, E. LACROSSE.

L'EMBROCATIION SPORTOUSS

sera votre plus sincère mascotte



A80-10653

PARTI OUVRIER BELGE

ENTRÉE LIBRE

ENTRÉE LIBRE

Visitez les

GRANDS MAGASINS

DE

l'Union Coopérative

INSTALLÉS

Places St-Lambert, 31-32 et Maréchal Foch, 2

==== **LIEGE** ====

Téléphone 5711

Téléphone 5711

CHENEE, 13-14 et 15 AOUT 1927

Concours National et International de Gymnastique

Organisé par l'UNION CHENEENNE, avec le concours des Fédérations Nationale et Internationale Socialiste de Gymnastique.

PROGRAMME GENERAL

Samedi 13 Août :

- Réception des Sociétés étrangères ;
- A 18 heures : Réunion des membres du Jury ;
- A 20 heures, en la grande salle Bartholomez : Grande Séance d'Ouverture des festivités et Retraite aux flambeaux ;
- Concours d'illuminations.

Dimanche 14 Août :

A 6 ½ h. du matin : sur les différents emplacements réservés : Concours des méthodes, de pyramides et de groupes artistiques ; concours de productions spéciales, ensembles libres, boxe, bâton, canne, drapeaux, canne royale et concours de pyramides pour adultes.

A 11 ½ h. : Suspension des concours ;

A 1 h., à l'Hôtel-de-Ville : Réception officielle ;

A 1 ½ h. : Formation du défilé ;

A 2 h. : Cortège international ;

A 3 h., au terrain : Démonstration des exercices de masse ;

A 4 ½ h. : Concours et productions internationaux ;

A 8 h. du soir, sur l'immense place du Gravier : Grand concours, fête de nuit.

Lundi 15 Août :

A 6 ½ h. du matin : Concours artistique individuel ; Concours athlétique individuel ;

Eventuellement, fin des concours de méthodes, de pyramides et de groupes artistiques ;

A 15 h. : Proclamation solennelle des résultats, distribution des récompenses ;

A 15 h. : au terrain : Grande Fête Sportive Internationale.

=====
L'EMBROCATIO **SPORTOUSS**

vous repose de l'effort

Pour vos Meubles de Luxe et ordinaires

VISITEZ LA

GRANDE SALLE DE VENTES
LA POMMELETTE

Rue Souverain-Pont, 46, Liège

Téléphone 2181

Téléphone 2181

VENTES — ACHATS — ECHANGE — DÉPOTS

Meubles neufs et d'occasion

Spécialité de Literies, Lits Anglais, Tapis

Tissus d'Ameublements

Ventes à terme (discretion). Concurrence impossible.

Garantie des Meubles sur facture.

Entrée Libre Ouvert en semaine de 8 à 20 heures Entrée Libre
Le Dimanche de 8 à 12 h.

Expéditions en Ville et en Province par Autos.

REGLEMENT GENERAL

PARTICIPATION.

Article premier. — Les fêtes de Chénée et les concours y annexés sont ouverts aux sociétés associées en règle vis-à-vis des statuts fédéraux et devant leurs associations régionales, ainsi qu'aux sociétés étrangères appartenant aux associations affiliées à l'Union Internationale Socialiste pour l'Education Physique et le Sport Ouvrier (Lucerne).

Art. 2. — Ne peuvent prendre part aux concours :

- a) Les gymnastes ou moniteurs exclus d'une société pour faute grave ;
- b) Les gymnastes n'ayant pas leur licence et six mois de présence au contrôle de leur société ;
- c) La société organisatrice, exception faite pour les concours individuels ;
- d) Une société ne peut, dans une même rubrique, participer avec les mêmes éléments, à deux concours différents.

Art. 3. — Ne seront admis sur le terrain des concours, que les membres des Comités d'organisation, des Comités Fédéraux, Jurés et membres travailleurs.

Art. 4. — Un moniteur ne pourra conduire plus de deux sociétés et les gymnastes ne pourront concourir que dans une.

RECLAMATIONS.

Art. 5. — Toute réclamation sera soumise au Président du Jury et au Comité Technique des fêtes qui jugera en dernier ressort.

HORAIRE.

Art. 6. — L'horaire établi par le Comité organisateur devra être respecté, tant pour le cortège, la réunion et la réception des jurés, que pour l'ouverture de la fête et des concours, ainsi que pour la remise des récompenses.

OBLIGATIONS

Défilés — Fêtes — Discipline.

Art. 7. — Les sociétés devront assister avec leur effectif au complet, au cortège du dimanche et aux exercices généraux de masse, avec les mêmes effectifs que ceux présentés dans les différents concours.

Mangez chez un camarade socialiste. « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, Liège. Bas prix.

Art. 8. — Tout manquement à l'article précédent peut faire perdre aux sociétés les prix auxquels elles auraient droit. (Exception pourra être faite aux sociétés étrangères quant aux exercices de masse.)

Art. 9. — Les sociétés sont responsables de la tenue de leurs membres concurrents ou non, même en dehors des terrains de concours. Des commissaires spéciaux de service dans la commune de Chénée, seront chargés de faire respecter le présent article.

Art. 10. — Les sociétés seront pécuniairement responsables des dégradations des locaux mis à leur disposition. Le moniteur, en prenant livraison, devra constater leur bon état. Au départ de la société, il devra faire constater la bonne remise des locaux.

Art. 11. — Les sociétés devront répondre aux questionnaires dans les délais qui leur sont fixés. Les inscriptions tardives ne seront pas admises.

Art. 12. — Les sociétés sont priées de demander à l'avance les renseignements qui leur paraîtraient nécessaires, car aucune fausse interprétation du règlement, du programme et de la technique des exercices, ne sera admise le jour du concours.

Art. 13. — Les directeurs doivent exiger de leurs gymnastes une attitude parfaite pendant le cortège. Tous les chants doivent être proscrits.

Art. 14. — Les groupes ont pour devoir de ne pas faire concourir plus de membres qu'elles n'ont réclamé de licences, sous peine d'exclusion des concours. Un contrôle sérieux sera fait dans ce sens.

Art. 15. — Les directeurs et moniteurs sont tenus d'amener leurs sections devant les jurés d'une façon rapide et correcte. Le jury ne tiendra aucun compte des évolutions inutiles et prolongées qui ne font que perdre un temps précieux.

Art. 16. — Les directeurs et moniteurs ont pour devoir de donner un commandement détaillé de tous les déplacements de leurs sections, sans pour cela, soit par geste, soit par un semblant d'exécution quelconque de nature à faciliter les mouvements, suivre leurs sections dans les diverses évolutions.

Art. 17. — L'emplacement du moniteur pendant le travail de sa section est facultatif, à la condition, toutefois, de ne pas gêner les opérations des jurés.

Art. 18. — Aucun moniteur, ni directeur, ne peut concourir avec sa section, sous peine de perdre les points attribués à la direction.

Art. 19. — Aucun membre en tenue civile ne pourra prendre part au défilé. Exception est faite pour les président et membres des Comités portant le képi.

L'EMBROICATION SPORTOUSS

est employée par tous les sportmens - footballeurs - lutteurs - boxeurs - coureurs, etc.

Art. 20. — Aussitôt le concours commencé, toute répétition ou travail gymnastique isolé, sera rigoureusement interdit sur les terrains du concours. Toute sonnerie non commandée (elle ne pourra l'être que par le Président du Jury ou le directeur du concours) est interdite dans l'arène des concours et dans la proximité immédiate ; elle est de même interdite après la rentrée au cantonnement.

Art. 21. — Les sonneries seront ainsi comprises :

- a) rassemblement des jurés, une seule sonnerie ;
- b) rassemblement des directeurs et moniteurs, deux sonneries consécutives.

Art. 22. — Sauf le cas d'accident, il est formellement interdit, sous peine d'exclusion, de changer un travailleur pendant la durée du concours.

Art. 23. — Le gymnaste qui lâche complètement un appareil, au cours d'un exercice, à moins que ce ne soit dans le thème de l'exercice, ne pourra recommencer l'exercice. Pour les sauts, les règles admises en athlétisme entreront en vigueur. (Un seul essai.)

ACCIDENTS.

Art. 24. — Le Comité d'organisation n'est pas responsable des accidents qui pourraient survenir pour quelque cause que ce soit.

CLASSEMENTS.

Art. 25. — Le nombre de points ou les cotes obtenues seront directement communiqués aux directeurs et moniteurs intéressés. Les feuilles de pointage seront remises directement aux sociétés par le Comité d'organisation sous forme de livret à souche.

Art. 26. — Dans tous les concours, le pointage donnera :

- 95 % : Prix d'honneur ;
- 85 % : Prix d'excellence ;
- 75 % : Premier Prix ;
- 60 % : Deuxième Prix.

RECOMPENSES.

Art. 27. — La distribution des récompenses se fait le lundi 15 août, à 15 heures.

Art. 28. — Lors de la remise des récompenses, un seul membre pourra se présenter devant la commission des récompenses à l'appel du nom de sa société. Une carte spéciale sera remise à cet effet à chaque société.

On se trouve à l'aise, comme chez soi, au « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, Liège.

« RESTAURANT DE L'UNION », rue de la Madeleine, 20, Liège, presqu'en face du Palais de Justice.

Art. 29. — Les listes des récompenses seront établies et distribuées aux groupes, à la réception de leurs adhésions définitives au siège du Comité central d'organisation. Dès à présent nous pouvons assurer qu'elles ne le céderont en rien aux concours organisés jusqu'à présent par notre Fédération.

CORTEGE.

Art. 30. — Les ordres nécessaires seront envoyés en temps opportun, pour l'ordre et la marche des défilés et des différentes festivités organisées.

Art. 31. — Les cortèges auront une durée maximum de 40 minutes.

JURY.

Art. 32. — Les jurys seront choisis et accouplés, autant que possible, de régions différentes, d'après leur capacité et les exigences du travail à fournir.

Art. 33. — La connaissance théorique des imposés sera exigée des jurés.

Art. 34. — Aucun juré ne peut juger un cercle dont il fait partie.

Art. 35. — Le Comité Technique des fêtes est seul juge du choix des jurés parmi ceux lui présentés par la Fédération nationale ou les différentes fédérations provinciales et internationales.

Art. 36. — Tous les renseignements utiles seront communiqués aux membres du jury par les soins du Comité Technique des fêtes.

LOGEMENT.

Art. 37. — Les pupilles, fillettes et dames seront autant que possible hébergées gratuitement chez l'habitant.

Art. 38. — Les sociétés qui répondront en premier lieu jouiront d'un tour de faveur dans la clause qui précède.

Art. 39. — Les sociétés de la Province de Liège passeront en dernier lieu.

Art. 40. — Des écoles et des salles seront à la disposition des adultes pour le couchage sur fournitures militaires.

Art. 41. — Les sociétés adhérentes seront à leur demande mises directement en rapport avec les hôteliers et restaurateurs pour le traitement des conditions. Le Comité organisateur veillera à ce que ces derniers fassent des prix honnêtes et les respectent !

Art. 42. — Afin de faciliter l'hébergement des pupilles, fillettes et dames, les sociétés adhérentes auront à envoyer au Comité central

L'EMBROGATION SPORTOISS

est en vente dans
tous les magasins

L'Union Coopérative

d'organisation, pour le premier juillet 1927, l'état-civil des personnes à placer. Les enfants et dames d'une même société seront placés, autant que possible, dans le même quartier où seront logés les adultes et les dirigeants du même groupe.

LISEZ « SPORT ET SOCIALISME ».

PROGRAMME DES CONCOURS ET IMPOSES.

Art. 43. — Les documents ci-dessus seront communiqués aux sociétés qui en feront la demande auprès du citoyen Meunier Jean, à Sauheid-Embourg, passage d'eau, 233, à Chênée lez-Liège (Belgique).

DEMONSTRATIONS.

Art. 44. — Des démonstrations seront organisées dans les différents centres. Le Comité Technique des fêtes s'entendra en cela avec les Comités national de gymnastique et provinciaux.

DIRECTION DES CONCOURS.

Art. 45. — Les concours de Chênée seront dirigés par les membres du Comité Technique des Fêtes ou par les délégués désignés par ce dernier.

DISPOSITIONS SPECIALES.

Art. 48. — La présente réglementation ayant été communiquée à tous les groupes adhérents, ainsi qu'aux membres du jury, aucune infraction n'y sera tolérée.

Art. 49. — Tous cas non prévus seront examinés avec bienveillance par le Comité Technique des fêtes et tranchés au mieux des intérêts communs.

FACILITES.

Art. 50. — Vu la situation économique, le Comité organisateur fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter l'arrivée et le retour de toutes les sections qui voudront bien se déplacer à Chênée. Le Comité fera toutes démarches utiles à ce sujet auprès des administrations des Chemins de fer, ainsi qu'auprès des autorités consulaires belges à l'étranger.

Quelle que soit votre nationalité, vous serez bien venu au « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, à Liège.

- Manufacture Belge d'Articles de Sports -

CARO & LAMBET

THEUX (Belgique)

TOUS LES ARTICLES DE SPORTS

Engins d'Athlétisme

Matériel de Gymnastique

Confiez-nous vos besoins

:: Voyez et comparez ::

MAISON

COUCLET-GONDA

Pied du Pont

VAUX-SOUS-CHEVREMONT

NOUVEAUTÉS

AUNAGES, MERCERIE, LINGERIE

BONNETERIE

CHAPEAUX — CASQUETTES

Articles pour Cadeaux

FANTAISIES :: JOUETS

Boulangerie-Pâtisserie



E. HANQUET-BERNARD

28, Rue Belvaux, 28

-: GRIVEGNÉE :-

SPECIALITÉ POUR

BANQUETS & NOCES

A LA GAUFFRE RENOMMÉE

Boulangerie - Pâtisserie

Spécialité de Tartes et Gâteaux

Gauffres -: Galettes.

Pierre Geurten - Quaedvlieg

Rue Vinave, 32, GRIVEGNÉE

Chocolats et Bonbons fins.

Forte remise pour revendeurs.

ON PORTE A DOMICILE.

COMITÉS AUXILIAIRES

Comité de réception

Jos. Chèvremont	Piedbœuf
Pissard	Bolland
Grognard	Roger
Decerf	G. Chèvremont
Mawet	Thellin
Noirfalise A.	Demoitelle
Hansen	

Comité d'organisation

Cochart	Geurden
Coenen	Bastin G.
Collette	Godet
Lebrun	Etienne
Rosenfeld	V. Grignard
Thonon	Noirfalise I.
Dantinne	Verhaegen
Jean Chèvremont	Mathias
Jos. Chèvremont	Mengal.
Pissard	

Comité des finances

Jos. Chèvremont	Dantinne
Pissard	Noirfalise I.
Etienne	Cochart
Jean Chèvremont	Mengal
Jacquemart	

Comité d'installation du terrain

Titeux	Bounameau
Lacrosse	Lepouce Victor
Meunier	Lepouce Félicien
Léonard	Verhaegen.
Hansenne	

L'Embocation SPORTOUSS vous assouplit pour l'effort
vous aide pour l'effort

Comité de logement

V. Grognard	Cochart
Collard	Noirfalise André
Roger	Godet
Brugmans	Verhaegen F.
Hansen	Mengal.
Mawet	Devlieger
Coenen	Etienne
Decœur	Geurden
Courtois	Decerf Noël
Franck	Merlan Victor
Deblir	Lovinfosse
Closquin	Verhaegen
Léonard Grognard	Noirfalise
Demoitelle	Cochart
Rocour	Mengal.
Thellin	

Comité de propagande

Devlieger	Lovinfosse
Etienne	Verhaegen
Geurden	Noirfalise
Decerf Noël	Cochart
Merlan Victor	Mengal.

Comité technique

Magis Françoise	Devlieger
Titeux	Verhaegen
Lacroix	Cochart
Meunier	Noirfalise I.
Léonard	Mengal.

Lisez "SPORT ET SOCIALISME",

Le « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, Liège. A quelques pas du Palais de Justice. Bon et pas cher.

Degeneffe - Neuforge

PÂTISSERIE

Tartes et Gâteaux

Rue Belvaux, Grivegnée

A L'AMEUBLEMENT

Place St-Lambert, 26, LIÈGE

GRAND CHOIX

DE

Chambres à Coucher, Salles à Manger

Cuisines en tous genres

LITIERES DE TOUS PRIX

à des Prix défiant toute Concurrence.

Café du Palais

(Maison Syndicale)

Place Saint-Lambert, 24, LIÈGE

Consommations de 1^{er} choix

Résultats sportifs en première heure

Gérant : Jules WATHELET

Un, fait bien....

L'autre, fait mieux...

Vélos DROUSSY

dépassent les deux.

GROS :

Etablissements DROUSSY, 30, rue des Bayards
LIÈGE

Téléphone 4650

Payable par mois :-: Avantageux

Maison Louis Uydebrouck-Colard

16, rue des Carmes, Liège

Grand choix de Costumes et Pardessus derniers modèles, confectionnés et sur mesure. — Fourrures, Manteaux, Trench-coats, Gabardines Imperméables, Chaussures, Meubles en tous genres, Lits Anglais, Cuisinières et Vélos STAR. — Télé 467. — C. U. P. 4451.

Publicité — Editions

René DE KOKER

Rue de la Chapelle, 46, HERSTAL
et Place Foch, 6, LIÈGE

LES ŒUVRES DU P. O. B.



Grands Magasins de l'Union Coopérative.
Coin des places St-Lambert et Foch, Liège.

VILLE DE LIÈGE

LIÈGE (178.000 habitants), ancienne résidence des Princes-Evêques chef-lieu de province, est située au confluent de la Meuse et de l'Ourthe, divisée en 3 parties reliées entre elles par 15 ponts. La rive gauche est la plus intéressante au point de vue archéologique. Les quartiers Nord et Est sont essentiellement industriels. Résidence du Gouverneur de la province, Université, Ecoles spéciales, Instituts



un centre industriel de 350.000 habitants.

Principales Industries. Ateliers de construction de grosse et de petite mécanique, ponts et charpentes en fer, exploitation des mines de charbon, usines à zinc, aciéries, hauts-fourneaux, laminoirs, fonderie de métaux divers, tanneries, verreries, cristalleries d'art spécialité Louis XV liégeois.

La situation de tous les ponts sur la Meuse et sur l'Ourthe offre d'intéressants points de vue.

Pour les voyageurs arrivant par la gare des Guillemins, l'itinéraire suivant est à recommander : Le quartier dit de l'île du Commerce et le superbe Parc d'Avroy, la statue de Charles ROGIER.



universitaires, Ecoles des Hautes Etudes consulaires, Séminaires, Académie des Beaux-Arts, Conservatoire de Musique, Athénée, Ecoles normales, 40 Ecoles communales, 19 Jardins d'Enfants.

La Ville de Liège et les communes environnantes forment

Sur les terrasses, groupes artistiques en bronze : le Dompteur de taureaux et le Bœuf au repos, de L. MIGNON ; le Cheval dompté de DETOMBAY ; le Cheval de halage de HALKIN. Des terrasses, magnifique panorama : au nord, le fond de la vallée de la Meuse ; un peu à gauche, la Citadelle et l'Eglise Saint-Martin dominent le sommet de la colline ; à l'ouest, les hauteurs verdoyantes de Saint-Gilles ; au sommet, la silhouette de différents Charbonnages ; au sud, les vallées de la Meuse et de l'Ourthe ; à l'est et sur la hauteur, l'ancien fort de la Chartreuse ; à droite le pont de Commerce

Statue équestre de CHARLEMAGNE, par JEHOTTE. Socle orné des statues de Pepin de Landen, de Sainte-Bégue, de Charles Martel, de Pepin de Herstal, de Pepin le Bref et de la reine Berthe.



JARDIN BOTANIQUE. Superbes serres, palmiers remarquables.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE. Construit en 1880, contient une vaste salle de concert (1700 places). Grandes orgues.



THÉÂTRE ROYAL. Construit de 1808 à 1822, entièrement restauré en 1861. Sur la place, la statue en bronze et socle en marbre du célèbre musicien Grétry (1813), œuvre de Guillaume GEFFS (1842).

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. De construction récente. Bibliothèque importante, Musée de peinture et de sculpture environ 600 œuvres d'art.

PALAIS DES PRINCES-ÈVÊQUES. Bâti de 1508 à 1533 par Erard de la MARCK, détruit en partie par l'incendie, la façade a été restaurée en 1737.

L'aile gauche est réservée aux appartements du Gouverneur de la et à des bureaux de l'administration provinciale. La façade principale vers la place Notger, de style gothique, restaurée par

NOPPIUS.

La partie centrale et l'aile droite dite Palais de Justice, sont réservées aux divers cours de Justice. A remarquer le Cabinet du Procureur Général, décoration intérieure en Louis XV. La cour, entourée d'un large portique ouvert supporté par 60 colonnes en pierre de taille, toutes dissemblables et baroques, sculptées par BORSET. Un couloir vers la droite donne accès à la deuxième cour, plus petite mais très pittoresque. Nombreux fragments de sculpture diverses et pierres tombales. A gauche, le square Notger, à droite, la rue Pierreuse, conduisant à la citadelle. (altitude: 160 mètres).

UNIVERSITÉ. Fondée en 1817 sous GUILLAUME II, roi de Hollande. Les instituts et annexes sont de construction récente. Ecoles des mines, arts et manufactures. Institut électrotechnique créé en 1885. Soixante professeurs, 1600 étudiants. Bibliothèque importante: 150 000 volumes et manuscrits; riche collection d'estampes de l'Ecole liégeoise; collection de médailles et de pièces de monnaie; cabinet de lecture spécial pour les périodiques; très riche collection de thèses d'universités étrangères; cabinet d'histoire naturelle; nombreux fossiles antédiluviens.

LES ŒUVRES DU P. O. B.



La Maison Syndicale.

LES ŒUVRES DU P. O. B.



La Populaire, place Foch, Liège.

L'EMBROCATIION SPORTOUSS
est en vente dans tous les magasins **l'Union Coopérative**

Avant de vous décider

pour vos ACHATS DE MEUBLES

VOYEZ :

Salle de Ventes du Palais

rue du Palais, 48-52, Liège

Téléphone 5435

Entrée Libre

Toutes espèces de Meubles Neufs et d'Occasion.

Ventes à termes. Facilités de paiements.

-- Conditions très avantageuses. --

VENTES — ACHATS — ECHANGE — DÉPOT

Expéditions en Ville et en Province par Autos.

Cyclistes,

Avant d'acheter un vélo, voyez nos modèles 1927. Vélos de qualité garantis 5 ans à des prix très modérés.

Nous accordons 5 pour cent de réduction aux membres de société ou sur présentation de cette annonce.

WSW

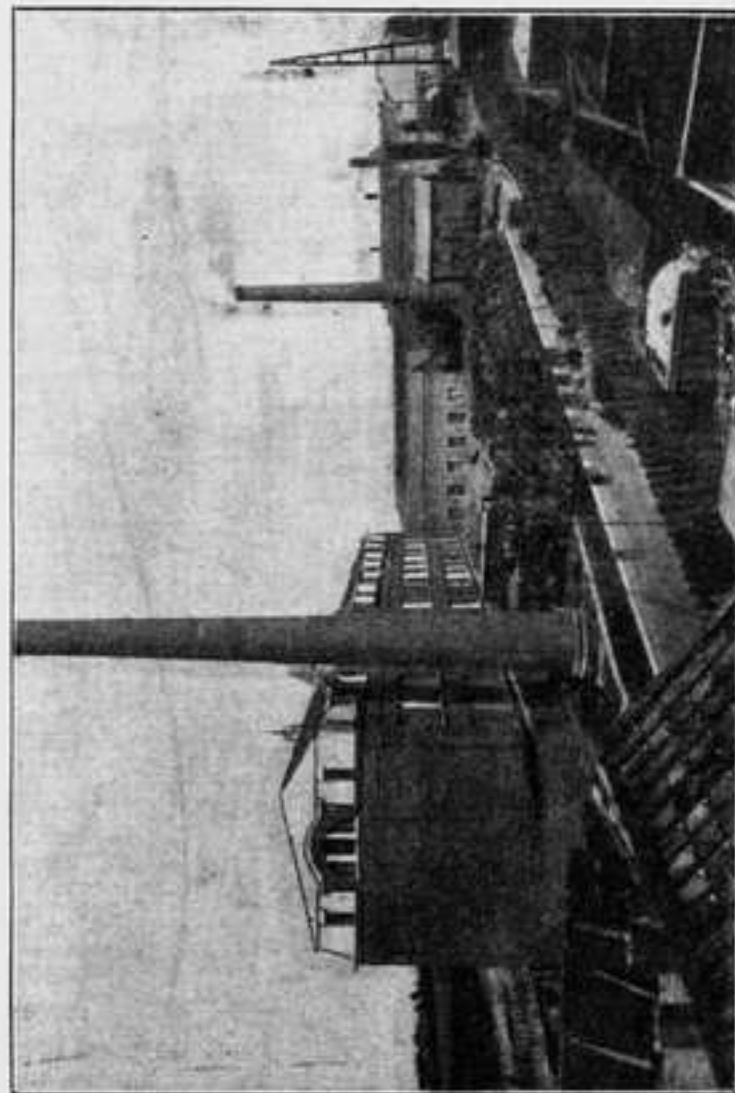
Cycles GRISARD

LIÈGE — Place Maghin — LIÈGE

TÉLÉPHONE 5217

Agents régionaux sont demandés

LES ŒUVRES DU P. O. B.



Vue des Usines de Micheroux.

CHÊNÉE

sa Coopérative, ses Œuvres



Chênée. — Hôtel Communal.

C'est en 1894, après cette période d'agitation intense qui avait commencé en 1885 et pendant laquelle Chênée eut l'honneur et l'avantage, étant une cité industrielle et possédant de grandes salles, de recevoir les bonnes paroles de Vo'ders, Demblon, Defuisseaux, Vandervelde, Blanvalet, Anseele et combien d'autres, qu'une poignée de camarades eurent l'idée de créer une Société coopérative.

La première fois qu'ils se réunirent, ils étaient sept et chacun versa fr. 0,50 pour l'impression de la circulaire qui allait être lancée à la population. C'est au mois d'avril, et le 1er janvier 1895, le magasin était ouvert au coin des rues de l'Ourthe et Bodson, avec un effectif de 115 membres.

Bientôt ce local fut trop restreint pour abriter tous les services et deux ans plus tard, le Conseil d'administration acheta l'immeuble sis rue Neuve, 26, qui est encore aujourd'hui le magasin régional de chaussures, chapeaux, casquettes, parapluies, etc.

Les affaires se développant sans cesse, il fut décidé en 1898 d'ouvrir une succursale rue de la Station, qui est maintenant transféré au coin des rues Grands-Près et d'Embourg.

Pour répondre aux besoins des membres, on décida bientôt aussi de l'organisation d'une boulangerie, d'un atelier de charcuterie-boucherie et d'un atelier de cordonnerie.

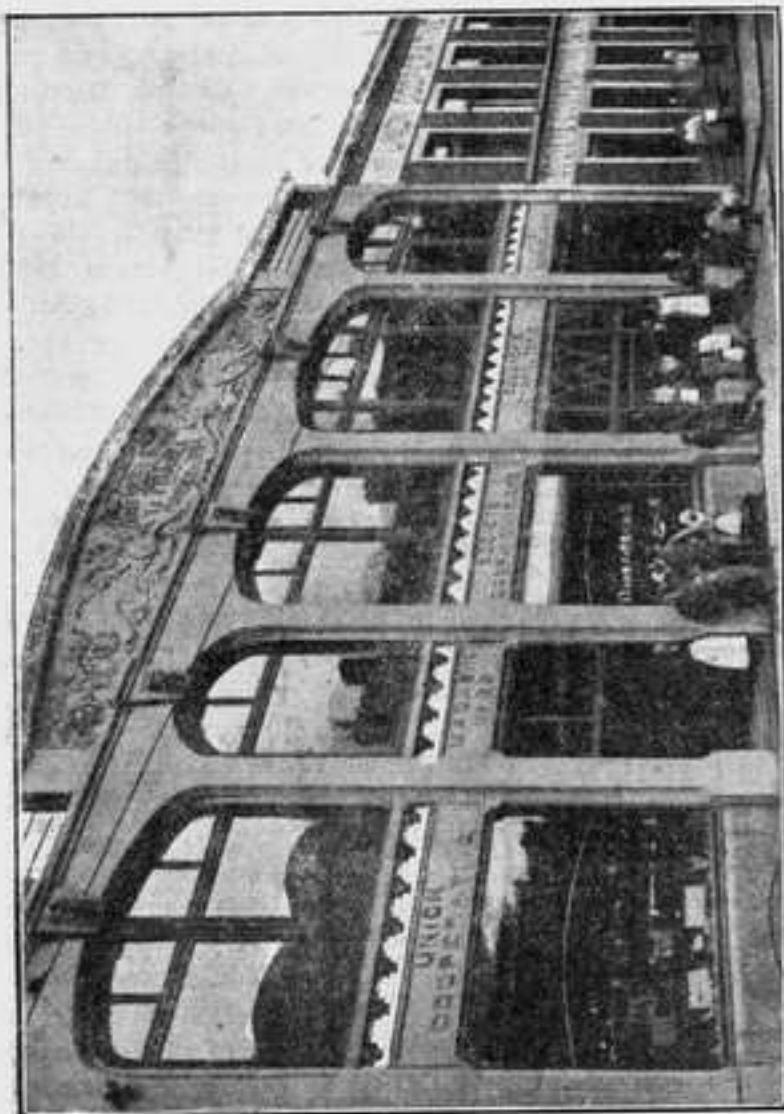
Enfin, en 1907 s'achevèrent les travaux du magasin de détail que l'on connaît toujours sous le nom de Grand Magasin de Chênée, qui est situé rue Neuve, 28 à 32 et derrière lequel se trouvent les ateliers repris p'us haut.

Comme nous le disions en commençant, Chênée est un centre peuplé et de communication facile avec les communes environnantes. C'est ce qui fit que la coopérative étendit son action en dehors des limites de Chênée même. En quelques années, on vit s'élever de nouvelles forteresses, filiales de leur aînée, et « Le Progrès », tel était le titre de la Société, prit pied à Grivegnée, Vaux-sous-Chèvremont, Prayon-Trooz, Beaufays et Nessonvaux, soit, avec les deux magasins de Chênée, sept maisons de vente.

Citons quelques chiffres pour montrer le développement de l'œuvre si modestement créée par quelques amis, forts seulement de leur dévouement et leur inaltérable confiance.

Pour vos graissages, employez

L'Huile Sportouss



Chênée. — Le Magasin de la rue Neuve.

Années	Nombre de membres	Capital versé	Chiffres d'affaires
1895	140	4.780	28.433
1904	816	54.630	584.372
1814	1404	88.452	1.304.527

) pour
) toute la
) Société

Après ce dernier exercice, ce fut la guerre qui, si elle eut des effets désastreux pour le monde en général, eut aussi comme résultat heureux pour le mouvement coopératif du pays de Liège, de rapprocher les cœurs et cimenter l'union de toutes les Sociétés existantes. C'était pour bon nombre d'elles une question de vie ou de mort.

C'est ainsi qu'en 1918 se constitua définitivement la Grande Union Coopérative de Liège qui rayonne sur cinq provinces et est, de loin, la plus forte coopérative du Royaume de Belgique et même de beaucoup de pays environnants.

« Le Progrès » fut une des premières sociétés qui adhérèrent au nouvel organisme et ce furent ses statuts et règlements qui servirent de base à la constitution de celui-ci.

Pour en revenir à Chênée et afin de fixer les idées sur la force actuelle de la coopération, il suffit de citer les chiffres que nous extrayons du dernier rapport de 1926 de l'Union Coopérative, pour les deux magasins de notre localité : membres, 1.467 ; chiffre d'affaires, frs 6.000.000 ; ristournes distribuées, frs 250.000 ; capital versé, frs 130.965,97.

La Société donne aussi abri au bureau syndical des Métallurgistes et à toutes les autres organisations du Parti, Mutualités, Bibliothèque, Groupes d'arts, etc.

Ce n'est donc pas seulement une œuvre commerciale, mais c'est aussi un centre d'instruction et d'éducation.

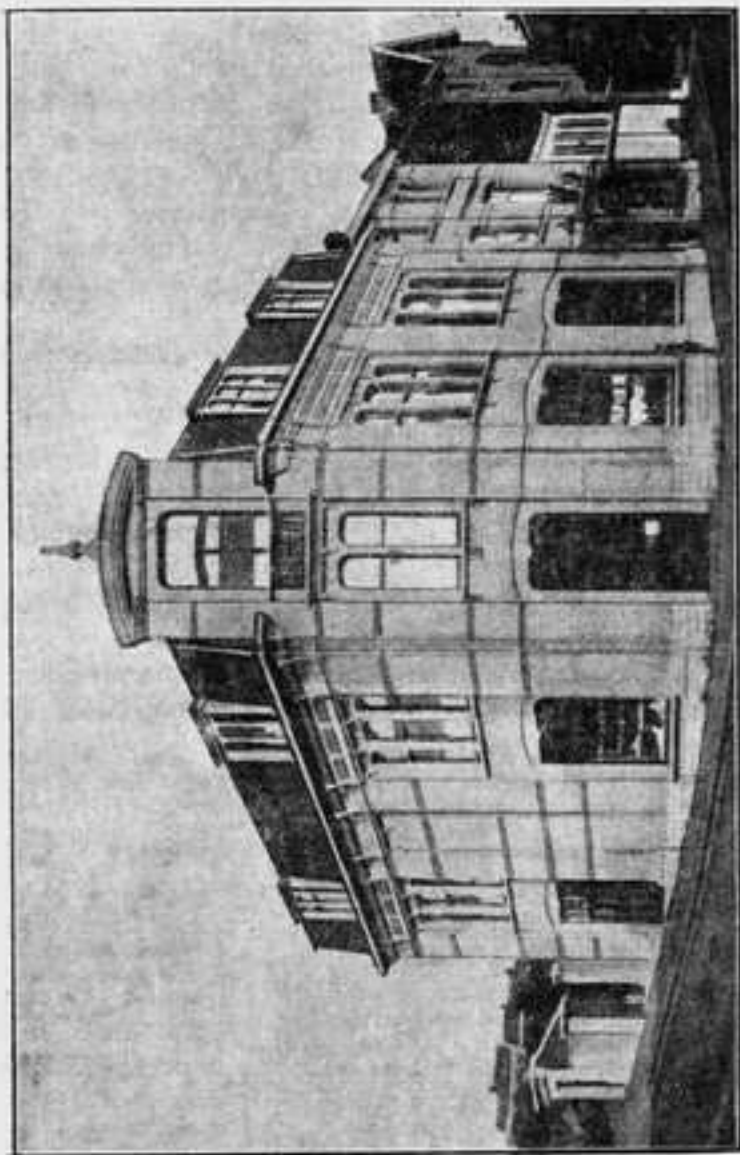
Lorsque nous aurons ajouté que le Parti socialiste a la majorité à la Commune depuis 1921, les lecteurs seront sans doute convaincus que c'est dans une cité rouge, brillant de son rouge le plus vif, qu'ils sont attendus.

Nous espérons que ceux qui nous visiteront seront heureux de leur séjour parmi nous, qu'ils s'en retourneront satisfaits et qu'ils garderont des quelques jours passés à Chênée un souvenir agréable.

Nous ne négligerons rien pour qu'il en soit ainsi.

LISEZ « SPORT ET SOCIALISME ».

On mange bien, à très bon marché, au « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, à Liège.



Grivegnée. — Magasin de la rue Belvaux.

Faire du Sport
c'est très bien



S'assurer sur la vie
contre l'incendie
et les accidents
c'est encore très bien



Passer toutes ses Assurances à

La
Prévoyance
Sociale

c'est tout à fait bien

CHENEE, 13, 14 en 15 AUGUSTUS 1927

Nationale en Internationale Turnwedstrijden

door l'UNION CHENEENNE, ingericht met medewerking van de
Nationale en Internationale Socialistische Turnfederaties.

ALGEMEEN PROGRAMMA.

Zaterdag 13 Augustus :

- a) Ontvangst des vreemde kringen ;
- b) Grootte Openingsvergadering des Feestelijkheden en Fakkeltocht ;
- c) Wedstrijd van feestverlichtingen.

Zondag 14 Augustus :

- te 6 ½ uren 's morgens, Stelsels-, pyramiden- en artistieke groepenwedstrijden ;
- te 11 ½ uren : opschorting der wedstrijden ;
- te 1 uur : officieele receptie ;
- te 1 ½ uur : vorming van den stoet ;
- te 2 uren : internationale stoet ;
- te 3 uren, op 't terrein : uitvoering der algemeene oefeningen ;
- te 4 ½ uren : internationale uitvoeringen en wedstrijden ;
- te 8 uren 's avonds : grootte wedstrijden, avondfeest, in open lucht.

Maandag 15 Augustus :

- te 6 ½ uren : Persoonlijke artistieke prijskamp ;
Persoonlijke athletieke prijskamp ;
Einde der stelsels-, pyramiden- en artistieke groepenwedstrijden, eventueel.
- te 15 uren : Plechtige bekendmaking der uitslagen.

L'EMBROCAATION SPORTOUSS

la plus ancienne, la meilleure, la plus demandée

LISEZ « SPORT ET SOCIALISME ».

PROGRAMMA DER WESTRIJDEN.

A. — STELSWEDSTRIJDEN TUSSEHEN BELGISCHE EN VREEMDE KRINGEN.

- In drie afdeelingen : 1) 19 turners en meer ;
2) 13 tot 18 turners ;
3) 8 tot 12 turners ;

- Voor de 3 volgende verdeelingen : a) volwassenen, boven 16 jaar ;
b) jongens ;
c) damen, boven 15 jaar ;
d) meisjes ;
e) damen en meisjes gemengd

Elke ploeg moet een volledige les uitvoeren in een der drie stelsels.

Stelsels : Happel, vrij en Sweedsch.

Duur der lessen : Volwassenen, damen en gemengde ployen :
45 minuten ;

Jongens en meisjes : 30 minuten.

Twee rangschikkingen : met en zonder toestellen.

B. — PYRAMIDENWEDSTRIJDEN, MET EN ZONDER TOESTELLEN.

In twee afdeelingen 1 en 2 met onbeperkt turnersgetal.
Voor de twee verdeelingen van het mannelijk geslacht.

Verbonde pyramiden : in hoogte : 3 mannen meer het toppunt.
Voor de pyramiden met toestellen, alle toestellen, 't een boven 't ander geplaatst, tellen voor een man, dus voor een hoogte. Een man telt voor een hoogte, in alle toestanden, wanneer hij verheven of ondersteund is door een toestel of een anderen man.

C. — ARTISTIEKE UITVOERINGENWEDSTRIJDEN MET OF ZONDER TOESTELLEN.

In 2 afdeelingen 1 en 2 met onbeperkt turnersgetal.
Voor de drie verdeelingen van het vrouwelijk geslacht.
Turnkleedij.

En plein centre de Liège, « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, Liège. Bon, à bon marché.

D. — GEKOSTUMEERDE UITVOERINGEN WEDSTRIJDEN.

- a) Balleten ;
In twee afdeelingen 1 en 2 met onbeperkt turnersgetal.
b) Plastische houdingen ;
c) Toernooien ;
d) Levende en gekostumeerde beelden ;
e) Gezonge en gekostumeerde rondedansen ;
In een afdeeling.
Voor alle wedstrijden van D, zie verdeelingen van de stelselwedstrijden.

E. — PERSOONLIJKE ARTISTIEKE WEDSTRIJDEN VOOR VALWASSENEN.

In 2 afdeelingen 1 en 2.

F. — PERSOONLIJKE ATHLETIEKE WEDSTRIJDEN VOOR VALWASSENEN.

Een afdeeling.
Opmerking. 1°- In alle wedstrijden, zullen de vreemde kringen bijzonder gerangschikt worden.

SCHEMAS EN PUNTENOPNAMEN. — DER DRIE LESSEN VOLGENS HAPPEL, SWEEDSCH-EN VRIJSTELS.

Happel.

1° Optreden met lichte ordeoefeningen	op 100
2° Vrije oefeningen	5
3° Hangoefeningen (rek)	15
4° Steunoefeningen (dubbel barren of poord met zadelbogg)	25
5° Spirngoefeningen (vrije of met toestellen)	10
6° Spelen en worstelstrijden	10
7° Voornaamste ordeoefeningen en aftreden	15

In de groepen 1°, 5°, 6° en 7°, worden de punten verdeeld onder 3 rubrieken : orde en tucht, persoonlijke uitvoering, gezamenlijke uitvoering.

In de groepen 2°, 3° en 4° zal er een rubriek « moeilijkheid en samenstelling » bijgevoerd worden.

Alle kringbestuurders stellen hun les op zooals zij het willen, Alleen moeten zij er opletten dat hun les goed toegepast is aan den ouderdom en de lichamelijke ontwikkeling van hun leerlingen.

L'EMBROCATIION SPORTOUSS

est vendue dans tous les marchands de cycles

Sweedsch

	Basispunten- Vermeningvuldigende	Maxima factor.	
Vorbereidende oefeningen	20	5	100
Ruguitstrekkingen	>	7	140
Hangoefeningen	>	7	140
Evenwichtoefeningen	>	5	100
Rugoefeningen	>	6	120
Onderbuiksoefeningen	>	6	120
Marcheeren en loopen	>	7	140
Zij-oefeningen	>	6	120
Sprongen	>	8	160
Slotoefeningen	>	4	80
Schoonheid en nauwkeurigheid	>	8	160

Vrij.

Marcheeren en ordeoefeningen	20	4	80
Buigzaamheidsoefeningen (hoofd lichaam, romp en beenen)	>	7	140
Hangoefeningen	>	6	120
Evenwichtoefeningen	>	6	120
Zij-, rug- en onderbuiksoefeningen	>	7	140
Marcheeren en loopen	>	5	100
Sprongen	>	6	120
Ademhalingsoefeningen	>	5	100
Spelen	>	6	120
Buigzaamheidsoefeningen door tegenovergestelde turners	>	6	120
Aftreden	>	4	80
Schoonheid en nauwkeurigheid	>	7	140

Opmerking : in het zweedschstelsel, de ademhalingsoefeningen en de afleidende oefeningen worden beoordeeld met de groep aan de welke zij behooren.

In het vrijstelsel, mogen de kringen de toestellen gebruiken van de twee andere stelsels.

LISEZ « SPORT ET SOCIALISME ».

Nourriture bonne et saine, « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, à Liège.

PROGRAMMA DER PERSOONLIJKE WEDSTRIJDEN.

Artistiek.

Afdeeling I. — Opgelegde oefening. - Keusoefening. - Opgelegde oefeningen op de dubbele barren. - Keusoefeningen op de dubbele barren. - Opgelegde oefeningen op den rek. - Keusoefeningen op den rek. - Opgelegde oefeningen op het zadelpaard. - Keusoefeningen op het zadelpaard. - Hoogtespringen zonder aanloop van 1 m. op 1. m. - 100 meters loopen.

Afdeeling II. — Opgelegde en keusoefeningen. - Opgelegde en keusoefeningen op de dubbele barren. - Opgelegde en keusoefeningen op den rek. - Hoogtespringen zonder aanloop van 0.90 m. op 0.90 m. - 100 meters loopen.

Athletiek.

Opgelegde en keusoefening. - 10 malen den steen van 40 kg. opheffen. - 5 malen den steen van 15 kg. opheffen met de linker hand. - Idem rechter hand. - 3 malen de schleuder-ball van 2.500 kg. werpen. - Den steen van 15 kg. werpen met aanloop. - Hoogtespringen 0.90 m. op 0.90 m. - Kogelwerpen van 7.500 kg., rechter en linker hand. - 100 meters loopen. - Bijzondere puntenverdeling voor de volgende proeven :

loopen : maximum 17 secunden ; voor 1/10 secunde minder : 2 punten ;

kogel : 12 meters minimum ; 5 cm. meer : 1 punt ;

schleuder-ball : maximum van 28 meters ; 20 cm. meer : 1 punt ;

steen : minimum : 4 meters ; 4 cm. meer : 1 punt.

Om meer inlichtingen zich wenden tot :

Voor België : Clément Mengal, rue Bodson, 57, Chênée lez-Liége.

Voor het buitenland : Jules Devlieger, Plaine des Sports, Fléron (Belgie).

LISEZ « SPORT ET SOCIALISME ».

Pour vos graissages, employez

L'Huile Sportouss

LISEZ TOUS LA WALLONIE

Grand Quotidien Socialiste

Ainsi que

Sport et Socialisme

Hebdomadaire des Jeunes Gardes
et Groupes Sportifs

qui vous donnent
les RÉSULTATS COMPLETS DES MATCHES
de la F. S. S.

PUBLICITÉ - EDITIONS

RENÉ DE KOKER

Rue de la Chapelle, 46, à HERSTAL
- - et Place Foch, 6, à LIÈGE - -

OU ECRIRONS-NOUS
Pour la F. S. S.
et la PRESSE SPORTIVE ?

Secrét. intern. : J. Devlieger, Plaine des Sports, à Fléron.
Secrét. perm. : Cl. Lambion, place Foch, 6, à Liège. Tél. n. 7813.
Gymnastique : L. Orban, rue F. Nicolay, 45, à Ougrée.
Football : Cl. Lambion, place Foch, 6, à Liège.
Athlétisme : Damard F., rue du Horloz, 1, à St-Nicolas.
Cyclisme sportif : J. Boonen, r. des Alliés, 37, Grâce-Berleur.
Cyclisme touriste : c. J. Jeanfils, Grand'Route, Beyne-Heusay.
Lutte : c. H. Beeckman, à Saint-Nicolas lez-Liège.
« SPORT ET SOCIALISME »
Administration : J. Heyman, place Foch, 6, à Liège.
Rédaction sportive : René De Koker (DEK), place Foch, 6, à Liège.
Service d'information sportive ouvrière (Liège), au même téléphone n. 7813.

SPECTACLES
THEATRES ET CINEMAS

Théâtre du Peuple : à la Populaire, place Foch, 6, à Liège.
Théâtre Royal : place du Théâtre.
Gymnase : place St-Lambert.
Trianon : boul. de la Sauvenière.
Trocadéro : rue Lulay.
Cirque des Variétés : r. Lonhienne.

CINEMAS

Dans toutes les communes de la province, Cinémas des Maisons du Peuple.
Palace : rue Pont d'Avroy.
Forum : rue Pont d'Avroy.
Pathé Palace : rue Pont d'Avroy.
Mondain : rue de la Régence.
Coliseum : boul. de la Sauvenière.
Scala : boul. de la Sauvenière.
Rialto : rue G. Clémenceau.
Astoria : place de la République Française.
Liège-Ciné : rue Vinave-d'He.
Elysée-Palace : rue Cathédrale.

Cuisine substantielle, « RESTAURANT DE L'UNION », 20, rue de la Madeleine, à Liège. Moins cher qu'ailleurs.

Prédiction Intéressante !



POURQUOI

Courir au centre de la ville
pour l'achat de vos vêtements ?

Les magasins des grands centres doivent vendre TRÈS CHER parce que leurs frais sont énormes, leurs loyers à des prix considérables, éclairages éclatants (mais excessivement coûteux), employés richement payés, mannequins en cire dont la valeur atteint le prix d'une petite maison d'avant-guerre et mille autres frais.

Qui doit payer tout cela ?

C'est vous client, c'est avec votre argent que se paye tout ce luxe ! Allez plutôt acheter au dépôt de la

GRANDE

Fabrique Européenne

(Maison Maurice BLAVIER)
de mesures et confections

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants,

Modestement établie à LIÈGE

282ⁿ, rue St-Léonard, 282ⁿ

Entre les rues Goswin et Laport
Arrêt du Tram n. 1, rue Goswin

Où court-il ce sans culotte ?
S'habiller au PRIX DE GROS au
dépôt de la Grande Fabrique Européenne de Mesures et Confections

Travail en Grandes Séries sur Machines Américaines à la vue du Public

VENTE EN DÉTAIL AU PRIX DU GROS

c'est-à-dire 20 à 70 % voire même 100 % moins cher qu'ailleurs

Toujours en magasin un stock considérable de costumes en pur peigné anglais noir, bleu et toutes les teintes à la dernière mode à 65, 75, 85, 95, 100, 125, 150, 175, 195, 225, 250, 275 et 295 francs.

Vestons velours à partir de	29,00
Plusieurs milliers de pantalons à partir de	8,95
Gabardines pure laine à partir de	95,00
Culottes tissu laine pour garçonnets à partir de	8,95
Culottes de sport en velours et befort	29,00
Costumes garçonnets à partir de	33,00
Imperméables garantis à partir de	65,00
Trench-Coat, pure laine, à partir de	145,00
Paletot 3/4 « dit de marchand », à partir de	55,00
Pardessus Raglan, tissus anglais double face, à partir de	75,00
Pardessus fantaisie, gris-fermé, drap noir et bleu et toutes les teintes à la mode à 65, 75, 85, 95, 100, 125, 150, 175, 195, 225, 250, 275, 295, etc.	

Les prix affichés vous convaincront mieux que n'importe quel boniment.
Le magasin est ouvert le dimanche et en semaine jusque 10 heures du soir.

PRIX FIXE = MEN SPEEKT VLAAMSCH



BELGES



EXIGEZ PARTOUT
LE PREMIER APÉRITIF
BELGE DE RÉPUTATION
MONDIALE.

PÈRE-MOTTE

FORTIFIÉ
ET QUEL
DÉLICE!



POUR LE GROS : VIEUX CHÂTEAU ou PÈRE-MOTTE. GRIVEGNÉE-LIEU